

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/267  
16 juillet 2001

(01-3501)

---

## Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

### EXAMEN DE LA QUESTION DE L'ASSISTANCE ET DE LA COOPÉRATION TECHNIQUES

Réunion informelle du Comité SPS du 9 juillet 2001

#### Rapport du Président

1. Le Comité a procédé à un débat utile sur la question de l'assistance technique lors de la réunion informelle. Il s'est basé sur un document consacré à la typologie de l'assistance technique élaboré par le Secrétariat (G/SPS/GEN/206), sur un document concernant l'innovation en matière d'assistance technique communiqué par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) (G/SPS/GEN/255) et sur une mise à jour des renseignements relatifs aux activités d'assistance technique des États-Unis (G/SPS/GEN/181/Add.1). Le Comité a envisagé une approche plus générale de l'analyse de l'assistance technique et s'est interrogé sur la manière de faire progresser cette analyse, tout en examinant des idées plus spécifiques concernant certains des domaines qui doivent être pris en compte dans tout programme d'assistance technique.

2. Pour ce qui est de l'approche plus générale, certaines délégations ont suggéré de procéder par étapes en commençant par un diagnostic de la situation nationale en vue d'identifier les capacités existantes, les problèmes de coordination interne et l'articulation avec le secteur privé puis en identifiant les meilleures formes d'assistance technique permettant de résoudre les problèmes et d'assurer le suivi nécessaire. Pour compléter cette démarche, on pourrait répertorier les expériences les plus réussies en matière d'assistance technique. Les informations ainsi réunies constitueraient une bonne base à partir de laquelle on pourrait procéder à des discussions plus approfondies à l'avenir. Certains ont souligné que la meilleure façon de progresser consistait à élaborer une approche globale de l'assistance technique recouvrant ses aspects institutionnel, technique et économique.

3. Bon nombre des idées spécifiques avancées complétaient l'approche plus générale mentionnée ci-dessus. Les suggestions ci-après ont notamment été formulées:

- insister sur le développement des ressources humaines;
- intéresser le secteur privé à toutes les initiatives afin que ses exigences soient intégrées dans tout projet ou programme;
- aider les pays en développement à assurer la coopération et la coordination interdépartements ou interinstitutions (les pays développés et autres qui y sont déjà parvenus pourraient faire part de leur expérience);
- cibler l'assistance pour aider les pays en développement à respecter les mesures en vigueur sur les marchés d'exportation et aussi à développer leurs propres systèmes de contrôle réglementaires pour assurer la sécurité sanitaire de leur approvisionnement alimentaire;

./.

- adopter une approche régionale;
- intégrer toutes les formes d'assistance quelle qu'en soit la source dans un programme cohérent; et
- identifier spécifiquement et concrètement les éléments sanitaires et phytosanitaires des programmes d'assistance technique plus généraux.

4. Les participants ont estimé que, pour élaborer un cadre d'assistance technique et approfondir les débats, il était indispensable que les pays en développement participent activement au processus et y contribuent afin que le système soit guidé par la demande.

5. En conclusion il a été suggéré que la question de la coopération et de l'assistance techniques soit maintenue à l'ordre du jour et que, si de nouvelles communications parvenaient au Secrétariat, une nouvelle réunion informelle soit organisée lors de la prochaine réunion ordinaire du Comité. Pour ce faire tous les Membres, mais en particulier les pays en développement, sont encouragés à soumettre par écrit d'autres idées sur cette question. Le Secrétariat reformulera et précisera le questionnaire relatif à l'assistance technique (G/SPS/W/101) de manière à structurer les informations demandées aux Membres.

---